

Le 23/10/2020

**Le Collège Communal de la Ville de Mons** a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **28/10/2020 à 18H00, en vidéoconférence.**

## Ordre du jour de la séance

### SEANCE PUBLIQUE

#### Points supplémentaires

- 167 VOTE SUR L'URGENCE - PST14.3.2 – Wallonie-2020.EU - Projet CLU - Avis Rectificatif 1 - MP de services "DESIGNATION D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE CHARGEE D'ACCOMPAGNER LA VILLE DE MONS DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN CENTRE LOGISTIQUE URBAIN" (MISSION GLOBALE DE CONSULTANCE EN LOGISTIQUE URBAINE ET D'AUTEUR DE PROJET) - BE 2020/W2020/CONSULTANT LOGISTIQUE ET AP-CLU/LM**

#### Note de synthèse

Le Conseil Communal est invité à accorder l'extrême urgence à ce dossier relatif à l'avis rectificatif n°1 au cahier spécial des charges visant la désignation d'une équipe pluridisciplinaire chargée d'accompagner la ville de Mons dans la conception et la mise en œuvre de son centre logistique urbain.

Le planning d'exécution de ce projet est, en effet, extrêmement serré et ne pourra souffrir d'aucune anicroche administrative ou technique pour garantir sa mise en œuvre dans les délais stricts de la programmation FEDER (cf. décision Collège Communal du 20.08.2020). Il est donc essentiel que la modification soit approuvée au plus tôt afin de limiter son incidence sur la date de dépôt des offres.

Conformément à la procédure FEDER, les documents de marché ont été soumis à l'avis de la Région wallonne. Celui-ci, reçu ce 16.10.20, souligne la nécessité d'adapter les exigences minimales de la capacité technique et professionnelle du cahier des charges par le biais de la publication belge et européenne d'un avis rectificatif. Après analyse, il appert qu'un avis rectificatif doit effectivement être établi et que l'approbation de cet avis relève de la compétence du Conseil.

- 168 PST14.3.2 – Wallonie-2020.EU - Projet CLU - Avis Rectificatif 1 - MP de services "DESIGNATION D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE CHARGEE D'ACCOMPAGNER LA VILLE DE MONS DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN CENTRE LOGISTIQUE URBAIN" (MISSION GLOBALE DE CONSULTANCE EN LOGISTIQUE URBAINE ET D'AUTEUR DE PROJET) - BE 2020/W2020/CONSULTANT LOGISTIQUE ET AP-CLU/LM**

#### Note de synthèse

Le Conseil communal en sa séance du 15 septembre 2020 a approuvé les conditions et documents de marché visant la désignation d'une équipe pluridisciplinaire chargée d'accompagner la Ville dans la conception et la mise en œuvre d'un CLU sur le territoire montois.

L'adaptation des exigences minimales de la capacité technique et professionnelle du cahier des charges étant jugée nécessaire, il est proposé de publier tant au niveau belge qu'europpéen un avis rectificatif modifiant certaines dispositions dudit cahier des charges et de reporter la date du dépôt des offres.